

Et vous !

2023
meilleurs vœux



**Le Conseil Municipal de SAINT-CLAIR DU RHÔNE
vous invite à la présentation des vœux :
Le MARDI 10 JANVIER 2023 à 18h30
au Boulodrome de l'Espace Jean Fournet.
Suivie d'un apéritif servi dans la salle polyvalente**

Madame, Monsieur, Saint-Clairoises et Saint-Clairois,

Je m'adresse à vous, directement, en tant que Maire, pour la dernière fois, car j'ai décidé de démissionner de cette fonction à la fin de cette année. Je vous explique, en quelques mots, les motifs de ce choix longuement réfléchi.

En 2014, suite à la disparition brutale et tragique de M. Yvan ESSON, j'ai accepté de conduire la liste que nous préparions ensemble, à sa place, puis d'assumer la fonction de Maire, à sa place également. Je n'étais que conseiller municipal et en activité professionnelle, ce mandat a été difficile. Difficile humainement, suite à cette disparition et à une opposition très virulente, mais également difficile techniquement. Je découvrais les dossiers et, rapidement, la baisse importante des marges de manœuvre de la Commune (baisse des dotations de l'Etat, remboursement d'un projet industriel abandonné pour 500 000 €, pénalisation pour manque de logements sociaux...).

Nous avons immédiatement relancé les services de l'Etat pour qu'ils terminent le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT, prévu légalement pour 2015...), étape obligatoire pour terminer également notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), sans lequel la commune ne pouvait plus faire de projet. Ces plans ont été terminés en juillet 2018 après des réunions mensuelles, voire hebdomadaires !!! Pendant cette période, nous avons conçu et fait construire le Pôle Médical à Varambon, puis, fin 2018, terminé le Pôle Petite Enfance, en centre-ville. Ce Pôle regroupe une crèche dont la capacité d'accueil a doublé, un Relais d'Assistance Maternelle (RAM) avec plus de 90 assistantes maternelles. Nous avons également créé des « Ententes » avec les communes voisines pour organiser notre offre Enfance/Jeunesse (les « Accros »), pour les mercredis et les vacances scolaires. Nous avons ensuite construit une offre périscolaire de qualité.

Fin 2018, nous avons également vécu la crise sociale avec « les Gilets Jaunes », organisé un « grand débat »... Les années suivantes ont vu de nombreux travaux de rénovation et d'embellissement, l'achat de l'ancienne Chapelle de Glay, suivi de sa rénovation, l'achat du Foyer Clariana (le F.P.A.)...

Courant 2019, j'ai annoncé à mes co-listiers « sortants » que je ne souhaitais pas briguer de nouveau mandat, pour profiter de ma famille, et parce que je n'avais pas l'impression de représenter la majorité de la population... Mais, le 31 décembre 2019, constatant qu'aucun sortant ne voulait se représenter, si je ne conduisais pas la nouvelle liste, craignant une désorganisation dans les dossiers en cours, dommageable pour la population et une déstabilisation des agents communaux, j'ai décidé de reconduire une liste.

Avec, de nouveau, des difficultés importantes liées... au Covid 19 ! Des élections qui ont trainé de mars à juin dans un climat électoral malsain. La nouvelle équipe, renouvelée à moitié, a rapidement mis en place les engagements de campagne. L'espace Benatru a été rénové, agrandi et il sert à l'Accro Enfance, aux accueils du mercredi et, à partir de septembre 2024, il accueillera le périscolaire. La « Maison Fleuret » a été rénovée et accueille une partie de nos associations, les référents de quartiers ont vu leurs missions renforcées et les budgets participatifs sont lancés.

Dès septembre 2020, le projet de la future école qui regroupera les groupes du Village et des Grouillières, avec la nouvelle cuisine, a démarré. Les phases de déconstruction, de terrassement et de fondations sont terminées. L'élévation du rez-de-chaussée est en cours. Tout comme l'ancienne crèche, l'école des Grouillières se trouve dans une zone de risques où il est interdit de recevoir du public...

Je pourrais écrire plusieurs pages de ce qui rythme le quotidien des élus et ces exemples vous montrent que nous sommes très occupés. J'ai, pendant ces 8 ans, vécu de très bons moments (les embauches, les mariages, les cérémonies... en font partie) et des périodes stressantes, car il faut faire sans cesse des choix, souvent dictés par les finances. J'ai toujours essayé de favoriser le public « fragile », enfants, personnes âgées ou personnes en difficultés tout en faisant preuve d'équité. La mise en place, cette année, avec l'aide de l'Etat, des tarifs à 0.70 € et à 1 € pour la cantine d'une bonne partie des enfants en est un exemple. C'est, pour nous, un succès : 42% des enfants en sont bénéficiaires en septembre, 45% en octobre, les parents ont une démarche à réaliser pour bénéficier de ces tarifs.

L'équipe municipale est bien en place, je prends de l'âge et je ne suis plus sûr de bien représenter les attentes de la majorité de la population. Avec l'ancienneté, ma voix est de plus en plus prépondérante, ce qui fausse les décisions. Il est temps, désormais, que je laisse la place de ce poste stratégique de Maire et que je laisse des élus plus jeunes prendre en mains l'avenir de notre commune. Je resterai conseiller municipal et conseiller communautaire et je respecterai les mandats de celles et ceux qui m'ont soutenu par leurs votes. J'accompagnerai au mieux l'équipe, techniquement, mais je souhaite prendre du recul sur les choix et décisions qui seront à prendre.

Cette décision doit être acceptée par M. Le Préfet de l'Isère, puis le Conseil Municipal sera réuni, le 22 décembre, pour élire, de nouveau : Maire, Adjointes et Conseillers délégués.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ces lignes et j'espère que vous comprendrez ma décision.

Olivier MERLIN

Le Dossier :

Le tri des déchets est maintenant bien ancré dans nos habitudes, mais est-ce que nous le faisons correctement ? Voici quelques pistes :

Poubelles jaunes



Jours de collecte : les lundis des semaines paires.
Containers à sortir le dimanche soir.

Bien penser à les rentrer après la collecte.

Depuis le 1er octobre, **tous les emballages et tous les papiers se trient !**



Poubelle verte

Jour de collecte : tous les vendredis, y compris les jours fériés !
Containers à sortir le jeudi soir. Bien penser à les rentrer après la collecte.



Que faire de mes déchets ?

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

Embballages en plastique

Embballages en métal, même les petits

Papiers et emballages en carton/papier

NOUVEAU

Retrouvez toutes les règles de tri

BIEN LES VIDER, INUTILE DE LES LAVER. LES DÉPOSER DANS LE BAC SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES ET SANS SAC.

Contact : 04 74 29 31 15 - ambassadeur@entre-bievrethone.fr - entre-bievrethone.fr

ATTENTION : Ci-dessous les déchets interdits pour votre poubelle !

- **Les piles, les batteries ou les ampoules** : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.
- **Les médicaments périmés** : ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.
- **Les déchets d'équipements électroniques** : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points de collecte prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.
- **Les huiles alimentaires** : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- **Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange** : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.



CONTACT : Déchets - Ambassadeur du tri
ambassadeur@entre-bievreethrone.fr - 04 74 29 31 15
Siège EBER à Saint-Maurice-l'Exil : Rue du 19 Mars 1962 - 38556 Saint-Maurice-l'Exil

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

Vous avez pensé compost ?



Les déchets verts et déchets alimentaires représentent environ 30% du contenu de notre poubelle. Le compostage sert à réduire la production de déchets fermentescibles (de la cuisine au jardin) et à créer du terreau naturel et gratuit. Si vous n'avez pas de composteur, vous pouvez vous rendre au siège de la Communauté de communes à Saint-Maurice-l'Exil pour en récupérer un contre une petite contribution financière.



Pensez à la récupération !

Le textile : pièces acceptées en points relais : vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie. 2 Containers sont installés sur la commune : 1 sur le parking de l'école de Glay, 1 sur le parking de l'école des Grouillères.

Pour vos dépôts : Utiliser des sacs de 30 litres maximum.

Veiller à bien fermer les sacs avant de les déposer.

Donner des vêtements propres et secs.

Attacher les chaussures par paires.

Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.

Si le conteneur est plein, ne déposer pas les sacs par terre.

Appeler le numéro indiqué sur la borne.



Les lunettes : Vos anciennes paires de lunettes sont récupérées par l'association « Voir ensemble » Un contenant est à votre disposition en mairie pour les déposer.

Les cartouches d'encre : les cartouches d'encre vides HP et canon sont collectées par le Sou des Ecoles. Les points de collectes se trouvent dans les écoles de Saint Clair.

Les verres :

Tous les premiers mardis du mois, les services techniques de la commune collectent le verre à votre porte.

Des containers gérés par la CC EBER sont aussi disponibles devant la déchèterie, le boulodrome, la salle de la Chapelle et vers la poste.

Comment recycler le verre ?

Colonne à verre	Déchèterie	Ordures ménagères
<p>Les emballages en verre</p> <p>bouteilles, flacons, pots et bocaux...</p>  	<p>Miroirs, glaces, carreaux, ampoules, néons, pots en terre...</p> 	<p>La vaisselle si vous ne pouvez pas vous rendre en déchèterie</p> <p>assiettes, verres de table, flûtes à champagne, plats, vases...</p> <p>Pensez à bien les emballer afin d'éviter les risques de blessures lors de la manipulation par les agents de collecte</p> 

© Association Illustration par Communimoty

Comment entretenir les allées des cimetières maintenant que les herbicides ne sont plus utilisés ?

Toutes les collectivités sont confrontées à ce problème. Soucieuse de notre environnement, la commune poursuit son engagement et a procédé à un essai d'enherbement sur une partie du cimetière du village dans une approche éco responsable (zone jaune sur le plan soit environ 300 m2).



L'engazonnement s'est fait par un procédé type « hydro-mulching ». Cette technique consiste à projeter un mélange composé de semence qui associe des espèces résistantes aux sols pauvres à un substrat de fibres végétales d'eau et d'engrais. Les avantages attendus sont multiples : lutter contre les plantes invasives en favorisant une végétation choisie et au développement lent, réduire le budget d'entretien et limiter le fastidieux travail de désherbage et de façon plus générale, augmenter les surfaces végétalisées pour améliorer notre cadre de vie.

L'Agenda

CINEMA EN FAMILLE

Proposé par la commission culture

MERCREDI 21 DECEMBRE

16H - SALLE DE SPECTACLE

Entrée gratuite

A la fin de la séance, goûter organisé et servi par le Conseil Municipal des Jeunes.

**"SANTA & Cie, Lâchez les rennes"
de Alain Chabat.**

Rien ne va plus à l'approche du réveillon. Les 92 000 lutins chargés de fabriquer les cadeaux des enfants tombent tous malades en même temps. C'est un coup dur pour le père Noël. Il n'a pas le choix: il doit se rendre d'urgence sur Terre avec ses rennes pour chercher un remède.

DON DU SANG

MERCREDI 21 DECEMBRE -De 15H à 19H

SALLE POLYVALENTE—ESPACE JEAN FOURNET

Inscrivez-vous sur : **dondesang.efs.sante.fr**

(Pensez à votre carte d'identité)

Vie associative

La collecte de la banque alimentaire organisée sur la commune les 25 et 26 novembre, a permis de récolter 1 tonne de denrées alimentaires.

Nous remercions les généreux donateurs.

Libre expression

Par la liste « Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône » M. DESSEIGNET

Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme MEHIDI Kadija et M. BELANTIN Julien.

**Vivre en Harmonie
à Saint Clair du Rhône**



vivreneharmonie2020@gmail.com